



En zone herbagère un système laitier avec du maïs et des boeufs

1 couple
93 ha de SAU
288 000 litres de lait

40 vaches Prim'Holstein
19 boeufs
26 ha de cultures de vente



STH/SAU : 60 %
Maïs/SFP : 16 %
Quota/SFP : 4 300 litres
Pâture accessible
par vache : 40 à 45 ares

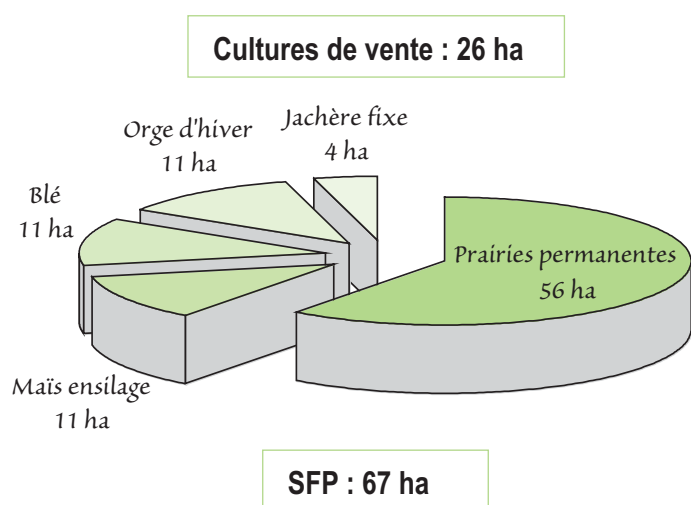
Localisation principale du système



On retrouve ces exploitations dans les zones où la part des surfaces en herbe obligatoire reste importante (au moins 60 %), cette dominance étant la conséquence de facteurs structurels (pente) ou agronomiques (taux d'argile élevé). L'élevage est donc naturellement très présent dans ces régions qu'il soit laitier, allaitant ou mixte.

Souvent ces exploitations sont issues de plan de développement antérieurs à la mise en place des quotas laitiers. Par la suite la surface de l'exploitation a augmenté mais avec peu de lait par unité de surface. C'est assez logiquement qu'un atelier de boeufs s'est développé de façon à valoriser l'herbe disponible.

Utilisation des surfaces



Productions

Vente de produits animaux

288 000 litres de lait
11 vaches de réforme Prim'Holstein
3 génisses pleines
2 génisses boucherie
19 boeufs de 28 mois

Vente de produits végétaux

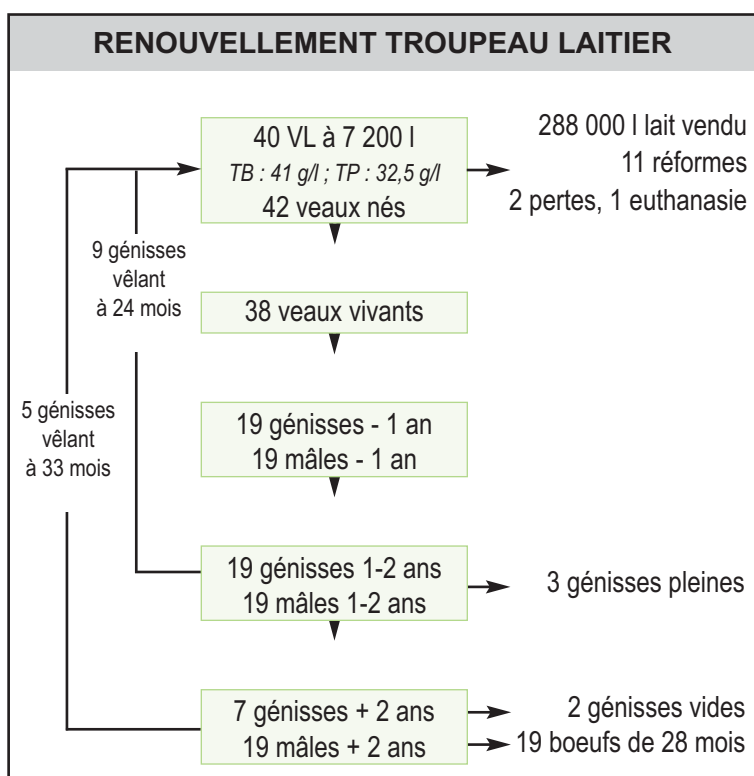
384 q de blé
715 q d'orge d'hiver

Forces et faiblesses du système

- > Bonne valorisation des surfaces en herbe
- > Charge de travail assez importante pour un couple
- > Ateliers lait et viande bien complémentaires : on peut fermer le silo de maïs du 15/4 au 1/8 et on peut commencer à finir des boeufs lorsqu'on ouvre le silo pour les premiers vêlages.

Cheptel

88 UGB



> Indicateurs de gestion du troupeau laitier

Vaches laitières

lait/VL/an	:	7 200 l
ensilage maïs/VL/an	:	2,9 tMS
concentré/VL/an	:	1 200 kg
concentré/l	:	167 g
vêlages	:	groupés fin d'été

Génisses laitières

âge au vêlage	:	2/3 à 24 mois	
	:	1/3 à 33 mois	○
concentré/génisse élevée	:	700 kg pour génisses 24 m	
	:	520 kg pour génisses 33 m	
taux de renouvellement	:	35 %	

Pour en savoir plus :

- "La gestion des concentrés dans les exploitations laitières de l'Est de la France" janvier 2004
- classeur "DECELAIT" - fiches R2, R3 et R5

Rationnement animal (kg MS/animal/jour)

	Date début	Date fin	Ens. maïs	Ens. herbe	Foin
Vaches laitières	01 août	25 septembre	7		1
	25 septembre	25 avril	12	3	1,5
Vaches taries	10 novembre	15 avril	4	0,8	9,2
Veaux laitiers 0-12 mois	quantité totale de MS sur la période				500
Génisses 12-18 mois	01 octobre	15 avril		3,3	3,3
Génisses 24-30 mois	10 novembre	15 avril			8,5
Boeufs 12-18 mois	01 octobre	15 avril		3,5	3,5
Boeufs en finition	01 novembre	1er février	9		
TOTAL fourrages consommés			119 tMS	49 tMS	81 tMS

> Stocks annuels de fourrages conservés nécessaires

2,85 tMS/UGB



Le système fourrager

Utilisation des surfaces en herbe

56 ha

> Au printemps

pâture vaches traites	12,0 ha	pour	40 VL	soit	30 ares/VL
pâture des autres bovins	11,6 ha	pour	33 UGB	soit	35 ares/UGB
ensilage herbe	15,4 ha	à	3,2 tMS/ha	soit	49 tMS
foin	17,0 ha	à	4,2 tMS/ha	soit	71 tMS

> En début d'été

pâture vaches traites	16,5 ha	pour	33 VL	soit	50 ares/VL
pâture des autres bovins	33,2 ha	pour	51UGB	soit	65 ares/UGB
regain	6,3 ha	à	1,5 tMS/ha	soit	9 tMS

> En fin d'été

pâture vaches traites	10,0 ha	pour	20 VL	soit	50 ares/VL
pâture des autres bovins	46,0 ha	pour	64 UGB	soit	72 ares/UGB

Utilisation des surfaces en maïs

ensilage de maïs	11,0 ha	à	11 tMS/ha	soit	121 tMS
------------------	---------	---	-----------	------	---------

Bilan fourrager et sécurité fourragère

> Total des stocks

251 tMS

> Total des besoins

249 tMS

> Indicateurs de gestion des surfaces fourragères

- surface en herbe fauchée en 1ère coupe **58 %** (52 % foin)

- surface en herbe fauchée en 2ème coupe **11 %**

- fertilisation organique

40 t de fumier/ha épandu sur 11 ha de maïs

20 t de fumier/ha épandu sur 8,5 ha de prairies fauchées

- fertilisation minérale

	N/ha	P2O5/ha	K2O/ha
surface en maïs	100	0	0
surface en herbe	50	20	44

- valorisation des surfaces en herbe **6,0 tMS/ha**

- chargement technique **1,31 UGB/ha**

Avec une fertilisation minérale azotée de 50 unités par hectare, ces systèmes ne peuvent pas trop compter sur le levier de la fertilisation en situation de pénurie fourragère. Ces systèmes doivent donc constituer des reports de stocks de foin les années favorables.

Dans ces régions essentiellement tournées vers l'élevage, la paille produite sur l'exploitation est intégralement utilisée pour les litières (complétée avec une vingtaine de tonnes achetées à l'extérieur) et ne constitue pas une solution en cas de pénurie fourragère sauf à l'acheter dans les régions céréalières voisines.

Critères d'autonomie alimentaire du système

fourrages	100 %
concentrés	44 %
UFL	91 %
MAT	77 %

Sauf situation de crise, ces systèmes sont complètement autonomes dans leur approvisionnement en fourrages.

Dans leur majorité ces systèmes pratiquent le mélange fermier à partir des céréales produites sur l'exploitation et de tourteaux du commerce.



Cultures, bâtiments, environnement, travail

Éléments de conduite des cultures de vente

	ha	Rdt (q/ha)	N/ha	P ₂ O ₅	K ₂ O/ha
blé	11	65	160	0	0
orge d'hiver	11	65	130	60	0

> Paille produite sur l'exploitation : 66 t

On retrouve sur cette exploitation une rotation assez classique en exploitation d'élevage où les surfaces labourables sont limitantes : culture du maïs fourrage suivi de deux céréales (blé puis orge).

Bâtiments, équipement de traite

Avec 40 vaches laitières, et s'il est situé en zone vulnérable, ce système a dû satisfaire à la mise en conformité de ses bâtiments d'élevage. Cela s'est souvent traduit dans ces situations par la construction d'une fumière et d'une fosse susceptible d'accueillir les effluents liquides (purins, eaux vertes et eaux blanches).

Dans d'autres cas, lorsque les bâtiments étaient vétustes et peu fonctionnels, la mise aux normes a pu donner lieu à la construction d'une étable neuve pour les vaches laitières avec des capacités supérieures dans la perspective de volumes supplémentaires.

Les besoins en paille s'élèvent à 88 tonnes, l'exploitation n'en produisant que 66 tonnes sur ses surfaces de céréales, elle doit donc en acheter tous les ans 22 tonnes. L'exploitation produit annuellement 634 tonnes de fumier qui sont épandus sur les 11 ha de maïs et une partie des surfaces en herbe destinées à la fauches (8.5 ha par an).

Catégorie	Type de bâtiment	Capacité
vaches laitières	stabulation logettes paillées	40 places
génisses et boeufs	stabulation pente paillée	64 places
veaux	boxes paillés	40 places

Salle de traite : épi 2*4 double équipement, décrochage automatique

Critères environnementaux

> Bilan apparent des minéraux :

N = 64 unités/ha ; P₂O₅ = 10 unité/ha ; K₂O = 0 unités/ha

> Azote organique/ha SAU : 78 unités

> Azote minéral/ha SAU : 76 unités

> Sols nus en hiver : 11 %

Cette exploitation a une gestion intensive de ses surfaces mais accompagnées d'une fumure minérale raisonnée. Le bilan apparent des minéraux est ainsi peu excédentaire. Bien utilisés, les fumiers sont une source importante de fertilisation. Les sols nus en hiver correspondent aux 11 ha à implanter en maïs au printemps suivant. Le risque environnemental peut être prévenu par l'implantation d'une culture intermédiaire piège à nitrates (CIPAN).

Travail

> Main-d'oeuvre

1,5 UTH

Quelques repères temps de travaux

- travail d'astreinte 25 heures/UGB
- travail de saison 1,5 jours/ha de SAU
- temps disponible calculé objectif > 1 000 heures/PCB

Le couple d'éleveur constitue la main-d'œuvre permanente de l'exploitation. L'exploitant réalise le soin et l'alimentation des animaux au quotidien, ainsi que l'ensemble des travaux des champs. Son épouse est elle aussi bien impliquée sur l'exploitation ; elle accomplit assez régulièrement la traite (pendant les pointes de travaux), la buvée des veaux et est généralement en charge de la gestion comptable de l'exploitation. Le bon fonctionnement de ces exploitations familiales repose sur la relative disponibilité de l'épouse qui peut intervenir ponctuellement en cas de coup dur.

Le couple bénéficie dans certain cas de coups de main occasionnels de la part de la famille (parents retraités, enfants). L'exploitation a recours à l'entreprise pour les travaux d'ensilage et les moissons. Dans ces zones à forte densité d'élevages laitiers, ces chantiers sont généralement réalisés grâce à l'entraide entre voisins.



Conjoncture 2004

> PRODUITS

150 400 €

■ VENTES ANIMALES

112 240 €

lait	288 m ³			à 302 €/m ³	86 976 €
vache de réforme	11	à 300 kg		à 2,05 €/kg	6 765 €
vache euthanasiée	1			à 229 €	229 €
génisse pleine	3			à 1 050 €	3 150 €
génisse boucherie	2			à 615 €	1 230 €
boeuf	10	à 340 kg carc.		à 2,15 €/kg	13 889 €

■ VENTES VEGETALES

12 230 €

blé	11,0 ha	6,5 t		à 88 €/t	6 292 €
orge d'hiver	11,0 ha	6,5 t		à 83 €/t	5 935 €

■ AIDES

25 930 €

aide laitière	288	à 1,03 kg/m ³		à 11,81 €/t	3 503 €
prime abattages gros bovins	32			à 80 €	2 560 €
suppl. fem. toute race	13			à 20 €	259 €
prime bovin mâle	38	à 93,80 %		à 150 €	5 347 €
prime extensification	38			à 40 €	1 520 €
prime SCOP	37 ha	à 96,71 %		à 356 €	12 738 €

> CHARGES OPERATIONNELLES

42 700 €

■ CULTURE

5 690 €

blé	11,0 ha			à 249 €/ha	2 741 €
orge d'hiver	11,0 ha			à 268 €/ha	2 947 €

■ SFP

6 030 €

prairie permanente	56,0 ha			à 50 €/ha	2 792 €
maïs ensilage	11,0 ha			à 294 €/ha	3 234 €

■ ANIMALES

31 020 €

achat de paille	22 t			à 15 €/t	330 €
concentré VL	40 VL	à 1,20 t/VL		à 216 €/t	10 349 €
concentré génisse	19 gén.	à 0,633 t/g		à 144 €/t	1 732 €
concentré boeuf	19 boeufs	à 0,804 t/anl		à 165 €/t	2 513 €
poudre de lait	38 veaux	à 45 kgl		à 1,51 €/kg	2 582 €
vétérinaire	40 VL	à 96 €/VL			3 840 €
vétérinaire	19 boeufs	à 40 €/boeuf			760 €
insémination	40 VL	à 52 €/VL			2 080 €
contrôle laitier	40 VL	à 48 €/VL			1 920 €
divers élevage	88 UGB	à 56 €/UGB			4 917 €

Conjoncture 2004

> CHARGES DE STRUCTURE (hors amort et FF)

51 500 €

■ MAIN-D'OEUVRE	13 590 €	146 €/ha	9 % du produit
cotisations sociales	13 591 €		
■ MECANISATION	15 120 €	163 €/ha	10 % du produit
carburant	4 278 €	46 €/ha	
travaux par tiers	5 822 €	63 €/ha	
entretien + divers matériel	5 020 €	54 €/ha	
■ FRAIS GENERAUX	12 920 €	139 €/ha	9 % du produit
assurances	3 255 €	35 €/ha	
eau - edf	3 304 €	36 €/ha	
frais de gestion + divers	6 360 €	68 €/ha	
■ ENTRETIEN BAT. FONC.	1 530 €	16 €/ha	1 % du produit
■ FERMAGE	8 370 €	90 €/ha	6 % du produit



> RESULTAT DE TRESORERIE

	Total	Par ha	% du PB
Produit brut	150 400 €	1 615 €	
Charges opérationnelles	42 700 €	460 €	28 %
Charges de structure (hors amort. et F.F)	51 500 €	555 €	34 %
Excédent brut d'exploitation	55 100 €	605 €	37 %
Annuités	21 100 €	225 €	14 %
Autofinancement	10 500 €	115 €	7 %
Disponible pour prélèvements privés	24 500 €	264 €	16 %



38 %
de l'EBE

Ce système à dominante élevage est surtout sensible aux variations de prix du lait, de la viande et des concentrés. Une bonne productivité (valorisation de l'herbe, itinéraires techniques intensif et qualité du lait) alliée à une bonne maîtrise des charges proportionnelles sont des conditions indispensables à l'obtention d'un bon revenu. A partir de 2006, le montant unitaire du droit à paiement standard sera d'environ 330 €.

